

TT/GM
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DES AFFAIRES SOCIALES

(L) E C R E T

ANNEE 1962 . N° 256 /PR/MSPAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi 60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution du Dahomey ;
VU le Décret N°381/PCM du 29 Décembre 1960 portant constitution du
Gouvernement de la République du Dahomey ;
VU le Décret N°III/PR/CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions
des Membres du Gouvernement et les actes qui l'ont modifié ;
VU le Décret du 2 Mars 1910 portant règlement sur la solde et les al-
locations accessoires du personnel relevant du Ministère de la
F.O.M. et les actes qui l'ont modifié ;
VU le Décret N° 50-1348 du 27 Octobre 1950 portant règlement d'admi-
nistration publique pour l'application de la loi 46-2294 du 19
Octobre 1946 ;
VU le Décret N°50-690 du 2 Février 1950 fixant le classement au point
de vue des déplacements du personnel civil des cadres généraux
relevant du Ministère de la F.O.M. ;
VU les Nécessités de Service ;
SUR la proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires
Sociales ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

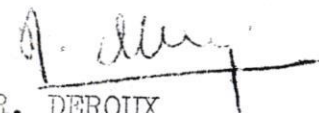
D E C R E T E

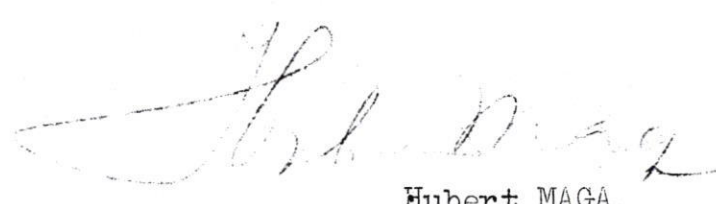
ARTICLE 1er.- M. de MEDEIROS Francisco , Médecin Africain Principal de 2ème
Echelon, Médecin Chef de la C.M. d'ALLADA est nommé Médecin Chef de la Cir-
conscription Médicale d'ATHIEME en remplacement de M. ATHONNOU Lucien, Mé-
decin Africain Principal de 2ème échelon, qui reçoit une autre affectation.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout
où besoin sera./.-

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DES AFFAIRES SOCIALES,

PORTO-NOVO, le 18 JUIN 1962.-
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE


R. DEROUX


Hubert MAGA

AMPLIATIONS

ORIGINAL.....I	DP.....2	MEFP.....I	MSPAS.....I
FORD.....I	SF.....7	2° BUREAU ADM...I	PERSONNEL.....I
TRESOR.....I	CF.....I	CM ALLADA.....I	S/P. ALLADA.....I
MFT.....I	CD.....I	CM ATHIEME.....I	S/P. ATHIEME.....I
ASS. NATIONALE. 8	INTERESSE...I	DOSSIER.....2	COURS SUPREME.....I
PR.....15	INFORMATION..I	ARCHIVES.....10	